



Cartons Arbitre

Cartons de couleur pour indiquer les sanctions aux joueurs, équipes et spectateurs. pendant les compétitions. **Faute technique ou faute de comportement.**

Fautes techniques : Pied sur le cercle, But ou Cercle non marqué, Faute de temps.

Fautes de comportement : Incorrection, menace verbale ou physique a l'encontre d'un arbitre, joueur, officiels ou spectateurs.

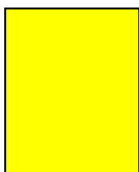
Les Cartons

Jaune - Avertissement

Orange - Annulation d'une boule

Rouge - Expulsion d'un joueur, de l'équipe ou des 2 équipes.

Application des Cartons

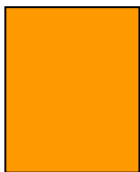


Carton Jaune

Faute technique : Carton utilise par l'arbitre comme 1^{er} avertissement.

Temps autorise : Un carton est donne à chaque joueur de l'équipe fautive (carton collectif)

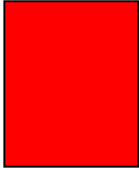
Faute de comportement : Carton donne comme 1^{er} avertissement pour mauvais comportement a un joueur, coach, délégué ou officiel.



Carton Orange

Faute technique : 2eme faute un carton orange est donne par l'arbitre qui annulera une boule au joueur fautif.

Temps autorise : 2eme faute l'arbitre donnera un carton a l'équipe et annulera une boule à chaque joueur dans l'équipe.



CARTON ROUGE

L'arbitre a l'autorité d'exclure pour la partie ou la compétition, un joueur, l'équipe ou les 2 équipes.

Faute technique : 3eme faute l'arbitre donnera un carton rouge au joueur fautif et l'exclura de la partie.

Temps autorise : 3eme faute l'arbitre donnera un carton rouge a chaque joueur et l'équipe fautive sera exclue de la partie.

Faute de comportement : A carton (Jaune) donne for faute de comportement est valable pour la durée de la compétition, le deuxième carton est automatiquement rouge et le joueur ou l'équipe seront exclus de la compétition.

Faute de comportement : Les cartons s'appliquent également au coach, ou tout officiel qui ne respecteraient pas les instructions arbitrales.

Devoir des arbitres - Article 40

L'arbitre de la compétition doit veiller à la stricte application des règlements du sport de petanque et des règlements administratifs qui les complètent. En fonction de la gravite de la faute commise, l'arbitre a l'autorité d'exclure pour une partie ou de disqualifier de la compétition un joueur ou une équipe qui refuse d'accepter ses décisions. Les spectateurs avec une licence ou une licence suspendue ainsi que les coaches, délégués ou officiels qui par leur attitude sont à l'origine d'incidents sur le terrain de jeu, feront l'objet d'un rapport au comité directeur. Celui-ci convoquera les responsables devant un Comité de discipline compétent qui décidera des sanctions à appliquer.
